



CDAS du 20/04/2023

Le CDAS s'est réuni le 20/04/2023 à 9h15 sous la présidence de la responsable du Pôle Pilotage et Ressources.

Les organisations syndicales suivantes étaient présentes : UNSA, Solidaires, FO, alliance CFDT-CFTC.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du 13 octobre 2022
- 2) Présentation du CDAS renouvelé et règlement intérieur
- 3) Synthèse de la note d'orientation budgétaire (ajoutée ce jour)
- 4) Compte-rendu des actions CAL 2022
- 5) Projet CAL 2023
- 6) Rapport d'activité des psychologues
- 7) Questions diverses

Complément de cet ordre du jour : Point sur la restauration

1) Approbation du procès-verbal du 13 octobre 2022 :

Aucune remarque concernant le procès-verbal du 13 octobre 2022. Il est donc approuvé.

2) Présentation du CDAS renouvelé et règlement intérieur :

S'agissant d'une première instance, un tour de table des nouveaux membres du CDAS a été effectué.

**Toujours pas de règlement intérieur !
L'UNSA estime qu'en plus de 2 ans, le règlement intérieur aurait pu paraître !!**

3) Synthèse de la note d'orientation budgétaire :

La présentation a été succincte.

L'année 2023 verra la mise en œuvre de la nouvelle organisation régionale de l'action sociale.

Le maintien des délégués de proximité est confirmé pour garder un lien direct avec les agents et

un expert en lien avec les délégués sera nommé et basé dans 1 des 5 départements.
Le but est d'harmoniser la communication sur tous les départements.

Le montant global alloué aux actions locales (CAL) s'établit à 4,5M€.

Plusieurs mesures nouvelles concernant les aides à la parentalité :

- extension du bénéfice de la prestation actuelle CESU 6-12 ans
- revalorisation des montants du barème de ressources du CESU
- prestation nouvelle d'aide à la pratique sportive

La restauration sera une des priorités de 2023.

13 cessions de résidences EPAF sont prévues avec engagement que 50 % des produits de cessions soient reversés à l'EPAF pour rénovation des résidences conservées.

**L'UNSA considère que ces cessions contribuent à la dégradation de l'action sociale.
Le programme de rénovation est annoncé comme commencé alors qu'il n'y a pas encore eu de vente, donc pas de fonds...**

Il n'y aura pas de suppression de poste suite à départ en retraite à la délégation.
Chaque département aura son délégué à l'action sociale.

4) Compte-rendu des actions CAL 2022 :

Il y a eu moins de valenciennois au spectacle de l'arbre de Noël 2022 car le spectacle était organisé à Lille.

S'agissant des chèques cadeaux, le ressenti des agents est globalement négatif : difficulté de se connecter, d'avoir connaissance de l'attribution du chèque.

Un montant important est restitué chaque année.

Le goûter des retraités a réuni 220 participants.

110 agents ont participé au parcours du coeur (la demande de la répartition a été faite).

Participation des stages à la retraite par catégorie en 2022 :

A = 2 (INSEE)

B = 15 (12 DRFIP et 3 INSEE)

C = 1 (1 DRFIP)

Les projets FIL 2022 du département n'ont pas été retenus.

Les organisations syndicales ont demandé les raisons du rejet.

Les projets de l'Oise et du Pas-de-Calais ont été sélectionnés.

Pour info, le FIL permet de financer une activité inédite avec des fonds supplémentaires du budget.

L'action retenue pour le Pas-de-Calais est une journée de cohésion inter-directionnelle avec 8500€ de budget alloué.

5) Projet CAL 2023 :

Budget en augmentation : + 5500€

L'arbre de Noël est prévu pour Lille début décembre : cirque de Thierry FEERY.

La difficulté se situe à Valenciennes, la seule proposition de spectacle de cirque pour l'arrondissement dans le budget n'est possible que pour le dimanche 19 novembre (IMPERIAL SHOW). Une recherche d'autres solutions a été lancée pour une séance cinéma au Cinamand ou Gaumont avec petite animation mais pour l'instant en attente de réponse des cinémas.

En accord avec l'ensemble des organisations syndicales, la priorité est donnée à la séance de cinéma.

Rappel des sorties 2023 :

- Actifs :

. PAIRI DAIZA le 1^{er} juillet : inscription par internet mais possibilité de voir avec la délégation si problème pour prévoir exceptionnellement une inscription papier.

. VERSAILLES le 14 octobre : nouveauté cette année avec un départ de Douai.

Lors de ces sorties, les agents peuvent se rendre sur place avec leur véhicule personnel mais il n'y aura pas de différence sur le tarif et les frais de parking seront à la charge de l'agent.

. La sortie DINER SPECTACLE est reconduite (Casino Barrière ou La Bonbonnière).

Le choix se fera après réception des devis.

- Agents retraités :

. Lille le 13 avril (50 participants)

. L'ARMADA de Rouen du 13 au 15 juin

. PORT MANECH du 23 au 30 septembre

. FAMILISTERE de GUISE et le musée MOTOBECANE le 5 octobre.

Le parcours du coeur est reporté au 8 juin (Problème de piratage du site informatique de la mairie de Lille avec risque de report ou d'annulation).

6) Rapport d'activité des psychologues :

Les organisations syndicales proposent la mise en place d'un acteur de prévention pour les problèmes psychologiques, ou une augmentation du budget.

En effet, si le budget est consommé en milieu d'année, des solutions doivent être trouvées.

L'embauche d'un psychologue est évoquée mais, attention, un psychologue du travail n'a pas une formation identique à celle d'un psychologue clinicien.

Il n'y a pas que des problèmes psychologiques et, dans ce cas, il ne faut pas hésiter à contacter les services sociaux.

Les heures des intervenants psychologues ont fait l'objet d'une nouvelle répartition, conséquence d'une forte augmentation à Valenciennes.

Pour 2022 : - 76 rendez-vous pour 38 personnes concernées à Lille

- 34 rendez-vous pour 18 personnes à Valenciennes

- 6 rendez-vous pour 3 personnes à Dunkerque.

La quasi totalité des consultations ont un rapport direct avec le travail, conséquence des conditions de travail (vécu douloureux du rapport hiérarchique, stress provoqué par un changement d'affectation...) même si une souffrance psychique peut aussi avoir une origine davantage personnelle et avoir pour corollaire des difficultés d'adaptation dans le milieu professionnel.

7) Questions diverses :

L'UNSA a demandé pourquoi aucun spectacle n'était prévu à Dunkerque, Hazebrouck, Cambrai...

D'après la DRFIP, il n'y a pas forcément beaucoup d'agents concernés et, surtout, certains spectacles ne sont prévus que dans un minimum de salles avec peu de délocalisation par rapport aux grandes villes. Des propositions peuvent tout de même être étudiées.

L'UNSA estime que, pour des raisons d'équité, une offre de spectacle devrait être proposée à proximité de toutes les résidences administratives des agents.

Des offres de spectacles existent par exemple au Bateau-Feu à Dunkerque, au théâtre de Cambrai ou au Centre André Malraux d'Hazebrouck.

Peut-être serait-il nécessaire d'envoyer un questionnaire à tous les agents hors agglomération lilloise afin de les interroger à ce sujet et de savoir combien d'agents seraient intéressés ??

Des formations pour le CDAS ont été demandées pour les nouveaux.

Les informations de l'action sociale sont transmises par la Balf et les messages ne sont pas toujours transférés à tous les collègues.

Il serait bien de pouvoir envoyer les messages directement sur la messagerie de chaque agent.

7) Point sur la restauration :

Il y a une baisse de fréquentation sur les sites où les droits d'admission ont flambés.

Chaque association a son tarif en fonction du nombre de convives, et si le nombre de convives est inférieur à 50 cela n'est pas rentable.

Face à la demande d'harmonisation, la Direction prévient qu'il ne sera pas possible d'harmoniser sur le modèle du site de Kennedy qui est moins cher car très fréquenté. Si l'on fait une moyenne pour l'ensemble des sites, certains vont être gagnant mais beaucoup verront sur les sites très fréquentés une augmentation non négligeable des droits d'admission.

Depuis le changement de prestataire, si l'agent n'avait pas de carte, le tarif extérieur était appliqué.

Le problème est résolu depuis fin avril avec un nouveau paramétrage des caisses.

Il suffira de présenter une fiche de paye.

Cambrai, Maubeuge et Valenciennes sont en liaison froide avec une baisse de la qualité gustative constatée à l'unanimité et un problème de grammage des plats.

L'UNSA a demandé l'attribution de tickets restaurants aux agents de Villeneuve d'Ascq. Actuellement, il y a une convention avec la gendarmerie située à 900m avec un contrôle d'identité. La perte de temps est importante, notamment à cause du contrôle d'identité.

D'après la Direction, réglementairement on est dans les normes : moins d'1 km et moins de 10mn de trajet et «malheureusement la restauration collective sera toujours privilégiée» (dixit la présidente)

Il n'existe pas d'autre restaurant collectif dans le secteur.

Une demande d'installation d'une salle de convivialité bien équipée a été demandée car beaucoup d'agents sont concernés.

La Direction réfléchit à un moyen d'aider les associations qui rencontrent beaucoup de problèmes de gestion.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : UNSA DGFIP Hauts-de-France

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>



NORD

